



Société d'Histoire Naturelle
du Doubs

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire 19 janvier 2016

Votre présence est vivement souhaitée à ces AG de la SHND qui se tiendront le 19 janvier 2016 à 20h15, Amphi A, la Bouloie, 16 route de Gray, à BESANÇON

Cette réunion se déroulera en deux temps

20h30 Assemblée générale extraordinaire

Ordre du jour : modification des statuts

ARTICLE 4 – Les membres, en « Composition »

– Membres d'honneur, *correction d'une faute de frappe* : « **soumise** » au lieu de « **soumlse** »

ARTICLE 6 – Conseil d'administration, en « Composition »

Suppression de :

~~Il est limité à 12 membres.~~

Ajout de :

- un second vice-président, un secrétaire adjoint et un trésorier adjoint peuvent être ajoutés selon que de besoin

Suppression de :

Parmi les administrateurs, ~~dont le nombre n'est pas défini~~ certains pourront...

~~Une commission de publication est nommée au cours de la séance où a lieu l'élection du bureau.~~

Suppression et ajout de :

En cas de vacance, parmi les membres du **Conseil d'administration**, celui-ci pourvoit provisoirement au remplacement du siège (ou des sièges) vacant(s) **par cooptation** jusqu'à...

ARTICLE 7 – Assemblée générale ordinaire, en « Convocation »

Suppression et ajout de :

~~Un mois~~ **Quinze (15) jours** au moins avant la date fixée...

20h45 Assemblée générale ordinaire

Cette année est une année d'élection. Ce qui permet la reconduction et/ou le renouvellement des membres du conseil d'Administration. Les membres sortants sont rééligibles.

Un appel à candidatures est lancé pour compléter et renforcer l'équipe déjà en place et qui se représente dans sa grande majorité. Celles-ci peuvent être déposées par écrit ou par courriel auprès de la présidente ou de la secrétaire (president@shnd.fr ou secretaire@shnd.fr) ou présentées oralement lors de l'AG. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent se présenter et voter.

Statutairement, les adhérents à jour de leur cotisation (cotisation 2015) recevront une convocation soit par courriel, soit par voie postale. S'il s'avère que la boîte de certains d'entre vous est pleine, nous les joindrons par la Poste.

Le vote par procuration est autorisé à raison d'un maximum de 5 mandats par personne.

Vous pouvez également nous faire parvenir les questions que vous désirez poser lors de cette AG.

Lors de cette assemblée seront également distribuées ou remises à jour les cartes d'adhérents qui procurent un certain nombre d'avantages : le bulletin, la priorité pour les sorties, des conditions spéciales pour les visites organisées par l'office du Tourisme de Besançon et pour les visites groupées organisées par la SHND à la Citadelle.

Ordre du jour

- **rapport moral et rapport d'activité 2015**
- **rapport financier 2015 et quitus à donner au trésorier**
- **informations sur le fonctionnement et l'évolution du site**
- **questions diverses**
- **élection des membres du conseil d'administration**

Cette soirée se poursuivra par la projection du film « l'Apron : incroyable poisson sentinelle » et se terminera par la conviviale « galette des rois ».

S'il vous est impossible d'être présent, nous vous invitons à utiliser la procuration ci-dessous et à nous la retourner :

- par courrier à SHND UFR Sciences et techniques la Bouloie 16 route de Gray 25030 Besançon Cedex

- par courriel à president@shnd.fr ou à secretaire@shnd.fr

avant le 15 janvier 2016

**PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
ET/OU L'AG ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2016**

Je soussigné :.....

donne procuration à :.....

**pour me représenter et voter en mes lieu et place lors de l'Assemblée générale
extraordinaire* et/ou de l'AG ordinaire* de la SHND du 19/01/2106**

Date :

Signature

*** dans le cas où vous ne seriez représenté(e) que pour une seule des AG, rayez celle à laquelle vous
serez présent(e)**